

# REGLEMENT

## Article 1 – Organisation et date du concours

Dans le cadre de la Fête de la Nature, la commune de Lumigny Nesles Ormeaux organise un concours d'épouvantails, libre et gratuit.

Les participants doivent déposer leur épouvantail le samedi 21 mai 2022 entre 12h et 13h30 sur l'espace vert à côté de l'Eglise de Lumigny.

Le jury sera composé de deux élus et de deux habitants de la commune.

Seront jugés : l'esthétisme, l'originalité et l'aspect écologique

## Article 2 – Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous, sans limite d'âge, à l'exclusion des membres du jury et de leur famille.

Un groupe peut présenter un épouvantail collectif

Une seule participation par groupe ou par personne est acceptée.

Une fiche d'inscription est à remplir et à déposer en mairie de Lumigny avant le 19 mai 2022

## Article 3 – Présentation de l'épouvantail

Les épouvantails devront être réalisés en volume et mesurer entre 1m et 2m.

Il sera réalisé, dans la mesure du possible, avec des matériaux de récupération.

Tous les éléments de l'épouvantails doivent être solidaires. Chaque épouvantail doit pouvoir être transporté et être planté ou posé dans le sol avec un socle très stable, être très solide et résister aux intempéries.

Un nom pourra être donné à l'épouvantail.

Excepté le nom de l'épouvantail aucun signe distinctif et aucune mention ne devra apparaître par souci d'anonymat.

## Article 4 – Exclusion

Le jury se réserve le droit d'exclure du concours et de l'exposition les épouvantails à caractère dangereux, pornographique, discriminatoire, injurieux ou de toute autre nature réprimée par les lois en vigueur.

## Article 5 – Annulation

La commune se réserve le droit d'annuler ou de reporter le concours en cas de force majeure et notamment d'intempérie. Les participants seront prévenus en amont.

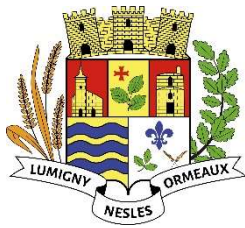
## Article 6 – Droit à l'image :

Le fait de participer au concours implique l'autorisation donnée à la commune de photographier, d'utiliser les photos gratuitement et à sa volonté, dans des documents audiovisuels, graphiques et outil de communication.

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature

DATE :

SIGNATURE (DU PARTICIPANT OU DU REPRESENTANT LEGAL POUR LES MINEURS) PRECEDEE DE LA MENTION « LU ET APPROUVE » :



# FICHE D'INSCRIPTION

Nom de l'épouvantail (optionnel) : .....

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Pièces à joindre :

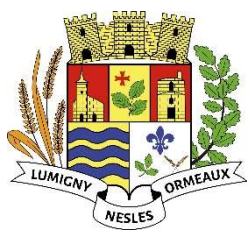
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Règlement signé

Par cet engagement, j'atteste l'exactitude des renseignements et l'acceptation du règlement de l'épreuve

Fait à : .....

Le : .....

Signature du participant ou du représentant légal pour les mineurs



# AUTORISATION PARENTALE CONCOURS D'ÉPOUVANTAIL SAMEDI 21 MAI 2022

Je soussigné(e), Monsieur / Madame .....

Demeurant .....

.....

Agissant en qualité de (lien de parenté) .....,

Autorise (nom du mineur) .....

à participer au concours d'épouvantail organisé par la commune de Lumigny Nesles Ormeaux  
le samedi 21/05/2022

Je certifie avoir l'autorité parentale sur ce mineur.

Fait le : .....

A : .....

Signature